


**Note PB/NR n°24.285**

Paris, le 29 mars 2024



**Destinataire(s)** Michel PICON - Pierre BURBAN  
Jean-Christophe REPON - Henry HALNA du FRETAY  
Joël MAUVIGNEY - Isabelle BRICARD  
Laurent MUNEROT - Michèle DUVAL  
Christophe SANS - Chirine MERCIER

**Nombre de page(s)** 16

Pour avis

Pour réponse

Pour information

Pour diffusion

**Objet : NOTE DE CONJONCTURE SECTORIELLE - MARS 2024**

Les indicateurs de conjoncture proposés concernent les secteurs d'activité proches de l'économie de proximité. Ils sont issus de deux sources :

- ✓ Insee (enquête mensuelle de conjoncture auprès des chefs d'entreprises ; indice de production dans les services ; volume des ventes dans le commerce ; créations d'entreprises)
- ✓ Banque de France (conjoncture solde d'opinion, enquête statistique mensuelle de chiffre d'affaires dans le commerce de détail ; défaillances d'entreprises ; financement des microentreprises ; accès des entreprises au crédit, en partenariat avec la FCGA)

**Méthodologie**

➤ **Enquête statistique mensuelle de chiffre d'affaires dans le commerce de détail - Banque de France** : cette enquête recense les chiffres d'affaires de 5 000 points de vente de toutes formes de distribution. Elle distingue l'activité du petit commerce de celle de la grande distribution pour l'ensemble de l'activité du commerce de détail mais aussi pour l'alimentation. Cette enquête est réalisée chaque mois et diffusée en milieu de mois suivant.

**Les indices de chiffre d'affaires sont exprimés en volume corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables.** Le chiffre d'affaires en volume d'un secteur s'obtient en déflatant le chiffre d'affaires en valeur par un indice des prix alors que le chiffre d'affaires en valeur est évalué à prix courants sans correction de l'effet de l'inflation. Autrement dit les données en valeur sont mesurées en unité de monnaie courante alors que les données en volume le sont en unité de monnaie constante.

**SOMMAIRE**

<b>1.</b>	<b>La conjoncture selon les chefs d'entreprise interrogés en mars (Insee)</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Volume des ventes dans le commerce – Janvier 2024 (Insee)</b> .....	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Indice de production dans les services – Janvier 2024 (Insee)</b> .....	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b>Conjoncture Industrie, services marchands et bâtiment (solde d'opinion) – Février 2024 (Banque de France)</b> .....	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>Activité dans le commerce de détail – Février 2024 (Banque de France)</b> .....	<b>10</b>
5.1.	Evolution par mode de distribution.....	10
5.1.1.	Petit commerce (hors automobile) .....	10
5.2.	Evolution par produits.....	10
5.2.1.	Alimentation .....	10
5.2.2.	Textile et habillement .....	10
5.2.3.	Bricolage .....	11
5.2.4.	Automobile (neuve).....	11
5.2.5.	Electronique Grand Public .....	11
5.2.6.	Parfumerie et hygiène .....	11
5.2.7.	Meubles .....	11
5.2.8.	Pharmacie .....	11
5.2.9.	Appareils électroménagers .....	11
5.2.10.	Equipement automobile .....	12
5.2.11.	Chaussure .....	12
5.2.12.	Optique.....	12
5.2.13.	Presse - Papeterie .....	12
5.2.14.	Horlogerie et bijouterie.....	12
5.2.15.	Matériel de sport.....	12
5.2.16.	Livres.....	12
5.2.17.	Cycles et motocycles .....	13
<b>7.</b>	<b>Démographie des entreprises (Insee / Banque de France)</b> .....	<b>14</b>
7.1.	Créations d'entreprises – Février 2024.....	14
7.2.	Défaillances d'entreprises – Février 2024 .....	16
<b>8.</b>	<b>Financement des entreprises – Janvier 2024 (Banque de France)</b> .....	<b>17</b>
<b>9.</b>	<b>Accès des entreprises au crédit - Quatrième trimestre 2023 (Banque de France)</b> .....	<b>17</b>

## 1. La conjoncture selon les chefs d'entreprise interrogés en mars (Insee)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8058981>

### En mars 2024, le climat des affaires en France s'améliore

#### En mars 2024, le climat des affaires retrouve sa moyenne de longue période

En mars 2024, le climat des affaires en France s'améliore par rapport à février. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne deux points. À 100, il retrouve sa moyenne de longue période, pour la première fois depuis septembre 2023.

Cette amélioration résulte de la situation conjoncturelle plus favorable dans l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception du bâtiment.

Dans le commerce de gros, l'indicateur bimestriel de climat des affaires s'améliore nettement par rapport à janvier, porté par la hausse des soldes d'opinion sur les livraisons reçues de l'étranger et les intentions de commandes.

Dans les services, le climat des affaires s'améliore par rapport à février, les chefs d'entreprise du secteur étant plus optimistes sur leurs perspectives d'activité et de demande.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation d'automobiles), le climat des affaires est un peu plus favorable en mars, du fait de la hausse des soldes d'opinion relatifs aux perspectives générales d'activité du secteur et aux intentions de commandes.

Dans l'industrie, le climat des affaires s'améliore légèrement, dans le sillage de l'augmentation des soldes sur l'évolution prévue de la production et sur le niveau des carnets de commandes globaux.

Enfin, dans le bâtiment, l'indicateur de climat des affaires se dégrade légèrement.

#### Le climat de l'emploi reste un peu au-dessus de sa moyenne

En mars 2024, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi est stable. À 102, il reste un peu au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette stabilité résulte de mouvements contrastés, la dégradation du solde d'opinion relatif à l'évolution à venir des effectifs dans les services (hors agences d'intérim) étant compensée par l'amélioration des soldes relatifs à leur évolution récente dans l'intérim et dans le commerce de détail.

## 2. Volume des ventes dans le commerce – Janvier 2024 (Insee)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8062745>

### **En janvier 2024, le volume des ventes dans le commerce diminue de 0,7 %**

En janvier 2024, le volume des ventes de l'ensemble du commerce recule de 0,7 % sur un mois, après une hausse de 1,4 % en décembre 2023.

### **En janvier 2024, le recul du volume des ventes se concentre majoritairement dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles**

En janvier 2024, le volume des ventes se replie fortement dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (-4,7 % après +2,2 % en décembre 2023). Le repli est particulièrement marqué pour le commerce de véhicules automobiles (-7,1 % après +3,5 %), dans un contexte de durcissement des dispositifs de bonus et de malus écologiques.

Le volume des ventes baisse aussi en janvier 2024 dans le commerce de gros hors automobiles et motocycles (-0,4 % après +2,5 %). Ce recul est attribuable en particulier aux produits agricoles bruts et animaux vivants (-5,6 % après +9,3 %) et aux « autres commerces de gros spécialisés » (combustibles, bois, produits chimiques, etc. : -1,2 % après +2,9 %).

Enfin, le volume des ventes rebondit en janvier 2024 dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles (+1,0 % après -1,1 %), à la fois dans les magasins spécialisés (+1,3 % après -0,5 %) et les magasins non spécialisés (+0,7 % après -1,1 %). Le commerce hors magasin se maintient après le net recul de décembre 2023 (+0,1 % après -5,2 %). Au sein des magasins spécialisés, le volume des ventes accélère de nouveau pour les « autres commerces de détail » (produits pharmaceutiques, habillement, chaussures, etc. : +1,7 % après +0,7 %). Il rebondit partiellement pour les « autres équipements du foyer » (meubles, quincaillerie, électroménager, etc. : +2,3 % après -3,9 %).

### **Estimation précoce du commerce de détail pour février 2024**

Selon de premières estimations, le volume des ventes du commerce de détail hors automobiles et motocycles diminuerait légèrement en février 2024 (-0,2 % sur un mois). Sur le cumul des trois mois de décembre 2023 à février 2024, il serait en baisse de 0,2 % par rapport aux trois mêmes mois un an plus tôt.

### **De novembre 2023 à janvier 2024, le volume des ventes est en baisse de 0,5 % par rapport aux trois mêmes mois de l'année précédente**

Le volume des ventes réalisées dans l'ensemble du commerce entre novembre 2023 et janvier 2024 est en baisse de 0,5 % par rapport à la même période un an plus tôt. Cette diminution est plus marquée dans le commerce de gros hors automobiles et motocycles (-2,2 %) que dans le commerce de détail hors automobiles et motocycles (-0,3 %). À l'inverse, le volume des ventes croît nettement dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (+5,5 %). Au sein du commerce de détail, le volume des ventes recule dans les magasins spécialisés (-0,5 %) et les magasins non spécialisés (-0,4 %), tandis qu'il augmente dans le commerce hors magasin (+1,7 %).

### 3. Indice de production dans les services – Janvier 2024 (Insee)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8063419>

#### La production dans les services ralentit en janvier 2024 (+0,4 %)

**En janvier 2024, la production dans les services ralentit sur un mois (+0,4 %), après une nette hausse en décembre 2023 (+2,2 %).**

Sur un mois, la production augmente dans la majorité des secteurs des services

En janvier 2024, la production accélère dans les activités immobilières (+2,9 % après +1,7 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (+2,3 % après +0,9 %). Elle augmente dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+0,4 % après -0,1 %) et ralentit nettement dans les activités de services administratifs et de soutien (+0,2 % après +3,1 %) et les transports et entreposage (+0,2 % après +6,2 %). Elle se replie dans l'hébergement et restauration (-0,8 % après +2,5 %) et est quasi stable dans l'information-communication (-0,1 % après +2,3 %).

#### Sur un an, la production dans les services est en hausse (+2,3 %)

La production des trois derniers mois (novembre 2023 à janvier 2024) est supérieure de 2,3 % à celle de la même période un an plus tôt. Elle augmente fortement dans l'information-communication (+4,2 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (+7,2 %). Elle augmente plus modérément dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+1,9 %), les activités de services administratifs et de soutien (+2,3 %), les transports et entreposage (+1,7 %) et l'hébergement et restauration (+1,9 %). Au contraire, elle recule dans les activités immobilières (-2,2 %).

#### Révisions

L'évolution mensuelle de l'indice de la production dans les services en décembre 2023 est révisée à la hausse de 1,0 point à +2,2 % (après arrondi) par rapport à la précédente publication. L'évolution de la série brute est fortement révisée à la hausse du fait de la mise à jour des poids, notamment concernant les activités de transports et d'entreposage ; cet effet est partiellement atténué par la révision des modèles CVS-CJO.

#### 4. Conjoncture Industrie, services marchands et bâtiment (solde d'opinion) – Février 2024 (Banque de France)

<https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/enquete-mensuelle-de-conjoncture-debut-mars-2024>

« La Banque de France publie des enquêtes de conjoncture : un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs de climat des affaires et de prévisions à court terme. L'enquête mensuelle de conjoncture, chaque début de mois, décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise. »

« Selon les chefs d'entreprise participant à notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 27 février et le 5 mars), l'activité a progressé en février dans l'industrie, les services marchands et le bâtiment (après neutralisation de l'effet calendaire lié au 29 février), davantage qu'anticipé le mois dernier par les entreprises. D'après les anticipations pour mars, l'activité progresserait dans les services, évoluerait peu dans l'industrie comme dans le second œuvre du bâtiment, et s'y dégraderait dans le gros œuvre. Les carnets de commande restent jugés dégradés dans quasiment tous les secteurs de l'industrie (à l'exception notable de l'aéronautique).

La modération des prix de vente se poursuit. Selon les industriels, les prix des matières premières diminuent à nouveau. Dans l'industrie et le bâtiment, la proportion d'entreprises ayant augmenté leurs prix ce mois-ci (respectivement 11 % et 10 %) se situe au voisinage des niveaux connus avant Covid, alors que la proportion de celles indiquant des baisses de prix (respectivement 7 % et 10 %) a augmenté par rapport à cette période. Dans les services marchands, la proportion d'entreprises indiquant une hausse de leurs prix (15 %) ne s'est pas encore complètement normalisée.

Les difficultés de recrutement restent stables, à un niveau encore significatif : 41 % des entreprises les mentionnent en février. L'indicateur d'incertitude se détend quelque peu par rapport au mois précédent. Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB progresserait au premier trimestre 2024 (de l'ordre de + 0,2 %), après une légère hausse au quatrième trimestre 2023. »

##### 1. En février, l'activité progresse dans l'industrie, les services marchands et le bâtiment

« En février, l'activité progresse dans l'industrie, à un rythme plus élevé qu'anticipé le mois dernier par les chefs d'entreprise. L'agro-alimentaire et la fabrication de matériels de transport (aéronautique) enregistrent une hausse de l'activité. Au sein des biens d'équipement, les produits informatiques, électroniques et optiques progressent aussi, portés par une demande en provenance du secteur automobile. En revanche, les machines et équipements ainsi que les équipements électriques sont moins dynamiques : si la demande provenant de l'aéronautique et de la défense reste porteuse pour ces secteurs, les infrastructures télécom, l'habitat et le secteur agricole (fabrication de groupes électrogènes notamment) pèsent à la baisse. Les autres branches industrielles sont également dynamiques, en particulier les produits en caoutchouc, plastique (avec un regain des commandes étrangères), et dans une moindre mesure, la chimie.

Le TUC (taux d'utilisation des capacités de production) pour l'ensemble de l'industrie se redresse légèrement, à 76,4 % (après 75,8 % en janvier), proche de sa moyenne sur 15 ans (77 %). L'indicateur s'améliore notamment dans les autres branches industrielles (produits en caoutchouc, plastique, + 3 points).

Les **stocks** de produits finis sont en légère baisse en février. Ils sont en repli dans les produits en caoutchouc, plastique, les produits informatiques, électroniques et optiques, l'aéronautique et les autres produits industriels. Ils progressent légèrement dans l'automobile, en raison de difficultés d'approvisionnement (liées notamment aux tensions en mer Rouge) qui augmentent les stocks de produits semi-finis, et parfois de difficultés logistiques. Ils restent cependant à des niveaux jugés élevés, et supérieurs à leur moyenne de long terme dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'aéronautique et des produits informatiques, électroniques et optiques.

Dans les **services marchands**, l'activité continue de progresser, à un rythme plus élevé que ce qui avait été anticipé par les chefs d'entreprise le mois dernier, dans la plupart des secteurs. Cette progression concerne les services aux particuliers (hébergement, location, activités de loisirs), et certains services aux entreprises (conseil de gestion, activités d'ingénierie, édition). Enfin, le travail temporaire enregistre une légère progression, notamment dans l'industrie et la logistique.

Dans le **bâtiment**, l'activité résiste en février, à la fois dans le gros œuvre et le second œuvre. Les chefs d'entreprise indiquent toutefois que ce léger rebond fait suite à un mois de janvier particulièrement atone, mais ne traduit pas un retournement de tendance.

Les soldes d'opinion sur la situation de **trésorerie** sont stables dans l'**industrie**. La trésorerie est jugée satisfaisante dans l'aéronautique et la pharmacie, mais particulièrement basse dans le bois, papier, imprimerie, l'habillement, textile, chaussures, et l'automobile. Elle est nettement sous sa moyenne de long terme dans les équipements électriques et les machines et équipements. Au sein de notre échantillon, les chefs d'entreprise des PME mentionnent des situations de trésorerie plus dégradées que celles des entreprises de plus grande taille.

Dans les **services marchands**, la situation de trésorerie reste dégradée, sous sa moyenne de long terme. Elle se replie notamment dans le conseil de gestion, l'édition et la restauration, et progresse dans l'hébergement, la réparation automobile, les activités d'ingénierie et la publicité.

## **2. En mars, selon les anticipations des entreprises, l'activité progresserait dans les services marchands ; elle serait stable dans l'industrie et se contracterait dans le gros œuvre**

Pour le mois de mars, selon les chefs d'entreprise de l'**industrie**, l'activité évoluerait peu dans son ensemble, avec cependant une certaine hétérogénéité entre secteurs. Ainsi les secteurs de l'agro-alimentaire et de l'aéronautique seraient en progression. À l'inverse, dans les autres branches industrielles (notamment les produits en caoutchouc, plastique, le bois, papier, imprimerie et la métallurgie) l'activité connaîtrait un léger repli.

Dans les **services**, l'activité continuerait de croître, quoique plus modérément. Les chefs d'entreprise anticipent un dynamisme de l'activité dans le conseil de gestion, l'édition, la restauration, les activités d'ingénierie et la location.

Enfin, dans le **bâtiment**, l'activité évoluerait peu dans le second œuvre et se contracterait plus nettement dans le gros œuvre.

L'opinion sur la situation des  **carnets de commande** dans l'industrie reste dégradée en février. Elle s'améliore dans les produits en caoutchouc, plastique, la chimie et le bois, papier, imprimerie. Elle est en revanche en repli dans les produits informatiques, électroniques, optiques, et l'habillement, textile, chaussures ; dans ce secteur, les chefs d'entreprise indiquent que la dégradation des carnets est en partie due à un raccourcissement du délai des commandes. La situation est jugée sous sa moyenne de long terme dans tous les secteurs, excepté l'aéronautique (commandes militaires notamment). En particulier, si l'on compare par rapport aux plus hauts de janvier 2022 (juste avant l'invasion de l'Ukraine), l'aéronautique est le seul secteur affichant un renforcement de ses carnets de commande.

Dans le **bâtiment**, le jugement sur les carnets de commande évolue peu dans le second œuvre, et reste dans le gros œuvre très en dessous de son niveau moyen.

Notre indicateur mensuel d'**incertitude**, construit à partir d'une analyse textuelle des commentaires des entreprises interrogées, se détend quelque peu dans les trois grands secteurs par rapport à janvier.

## **3. La modération des prix de vente se poursuit, hors effet habituel des révisions de tarifs de début d'année**

En février, les **difficultés d'approvisionnement** s'atténuent de nouveau au global dans l'industrie (12 % des entreprises les mentionnent, après 14 % en janvier) ; certains secteurs, comme l'automobile, font toutefois état d'une hausse de leurs difficultés, en lien avec les difficultés du transport maritime en mer Rouge. Les difficultés d'approvisionnement reculent de nouveau dans le bâtiment où elles sont en voie de disparaître (6 %, après 8 % en janvier).

Dans l'industrie, les prix des matières premières enregistrent une légère baisse selon les chefs d'entreprise, tandis que ceux des produits finis évoluent peu.

De façon plus détaillée, la proportion des industriels déclarant avoir augmenté leurs prix de vente ce mois-ci s'établit à 11 %, soit une proportion voisine de celles enregistrées lors des mois de février de la période pré-Covid, et très en-dessous de celles du même mois de 2022 et 2023. Par ailleurs, 7 % des



industriels déclarent avoir baissé leurs prix de vente en février. Les baisses de prix de produits finis sont répandues dans le bois, papier, imprimerie (19 %), la chimie (11 %) et l'automobile (9 %) ; dans chacun de ces secteurs, la proportion d'entreprises ayant baissé leurs prix est supérieure à celle des entreprises ayant relevé leurs prix. Dans l'agro-alimentaire, 18 % des chefs d'entreprise indiquent avoir augmenté leurs prix en février et 12 % indiquent une baisse de leurs prix de vente, en lien avec les négociations commerciales de début d'année.

Dans le bâtiment, la proportion des chefs d'entreprise indiquant une hausse du prix des devis s'établit à 10 %, une proportion là aussi analogue à celles de la période pré-Covid. Par ailleurs, 10 % des chefs d'entreprise déclarent avoir baissé leurs prix ce mois-ci, pourcentage le plus élevé depuis plus de cinq ans. Le solde d'opinion sur les prix des devis, construit par différence des proportions de hausses et de baisses, modulées par l'intensité de la variation déclarée, devient de nouveau négatif, pour la première fois depuis mi-2020. La concurrence est mentionnée par les chefs d'entreprise comme facteur limitant la hausse des prix des devis.

Dans les services, la dynamique des prix ne s'est pas encore complètement normalisée. La proportion d'entreprises indiquant une hausse de leurs prix s'établit à 15 %, tandis que la proportion d'entreprises indiquant une baisse reste faible, à 4 %. La hausse des prix dans les services concerne principalement la programmation, le conseil et les services d'information ; le nettoyage affiche également une forte hausse, comme en janvier (répercussion de la hausse du Smic dans leurs prix de prestation).

Les anticipations des chefs d'entreprise pour mars indiquent que 9 % d'entre eux prévoient d'augmenter leurs prix dans l'industrie, 12 % dans les services marchands et 7 % dans le bâtiment.

Les chefs d'entreprise ont également été interrogés sur leurs **difficultés de recrutement**, qui évoluent peu en février : 41 % des entreprises interrogées en font état dans l'ensemble des secteurs, comme en janvier. Elles remontent légèrement dans les services (notamment la publicité) mais continuent de se replier dans le bâtiment, où elles restent toutefois les plus élevées comparativement aux deux autres grands secteurs.

La baisse des difficultés de recrutement observée depuis l'été 2022, de l'ordre de 20 points, recouvre une certaine hétérogénéité selon les secteurs concernés. Ainsi, dans les secteurs les plus dynamiques (conseil de gestion, activités d'ingénierie, édition, aéronautique, produits informatiques, électroniques et optiques), les difficultés se sont moins réduites sur cette période, avec une baisse comprise entre 10 et 15 points. En revanche, dans les secteurs moins dynamiques (location de véhicules, transport et entreposage, produits en caoutchouc, plastique, chimie, bois, papier, imprimerie, et gros œuvre du bâtiment), la faible activité se traduit par une moindre dynamique de recrutement, et par conséquent par des réductions des difficultés plus marquées, de l'ordre de 30 points.

#### **4. Nos estimations suggèrent que l'activité serait en hausse au premier trimestre**

Les résultats détaillés des comptes trimestriels, publiés par l'Insee fin février, ont révisé à la hausse la croissance du PIB au quatrième trimestre, à + 0,1 %, contre 0,0 % en première estimation. Le repli de l'activité dans les secteurs de la construction et de l'énergie a été compensé par une hausse de la valeur ajoutée dans l'industrie et les services marchands.

Sur la base des informations de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France, complétée par d'autres données disponibles (indices de production et enquêtes de l'Insee, ainsi que données à haute fréquence), nous estimons que le volume du PIB connaîtrait une hausse au premier trimestre, de l'ordre de + 0,2 %.

Le PIB serait porté ce trimestre par les services marchands, grâce notamment aux services aux entreprises, à l'information-communication, aux services de transport et aux services aux ménages, tandis que l'activité dans le commerce serait en baisse. Notre estimation d'une baisse de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière sur le trimestre est principalement liée à l'indice de production manufacturière, qui se replie de 1,6 % en janvier, alors que l'enquête Banque de France suggère un redressement de l'activité en février. L'activité dans le secteur de l'énergie connaîtrait également un repli ce trimestre.

Enfin, l'activité dans la construction serait en légère diminution (après une nette baisse au quatrième trimestre 2023) : la hausse des permis de construire, notamment collectifs, et des mises en chantier en fin d'année 2023, probablement en anticipation d'un renforcement des contrôles du respect



des règles de construction neuves (CRC) entrées en vigueur en janvier 2024, ne suffirait pas à compenser des carnets de commande dégradés dans ce secteur. »

#### 4.1. Hébergement et restauration

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
6	9	8	5	2	-2	9

#### 4.2. Réparation automobile

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
9	11	11	4	4	-5	3

#### 4.3. Conseil de gestion et activités juridiques et comptables

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
14	13	16	4	7	-4	8

#### 4.4. Activités d'architecture, d'ingénierie et de contrôle technique

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
23	19	27	5	17	14	12

#### 4.5. Publicité et études de marché

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
2	2	-3	3	1	-1	-2

#### 4.6. Activités administratives et de soutien

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
5	4	5	3	4	3	4

#### 4.7. Activités informatiques et services d'information

Activité	Tendance activité	Demande	Prix	Effectifs	Trésorerie	Prévisions d'activité
1	3	2	6	8	1	3

#### 4.8. Gros œuvre

Activité	Carnets	Prix	Effectifs	Prévisions d'activité
4	-20	-2	-1	-4

#### 4.9. Second œuvre

Activité	Carnets	Prix	Effectifs	Prévisions d'activité
7	3	1	3	1

## 5. Activité dans le commerce de détail – Février 2024 (Banque de France)

[https://www.banque-france.fr/sites/bdf\\_espaces2/files/webstat\\_pdf/COM\\_DET\\_2285\\_fr\\_conjoncture-commerce-detail-fevrier-2024.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/bdf_espaces2/files/webstat_pdf/COM_DET_2285_fr_conjoncture-commerce-detail-fevrier-2024.pdf)

### Les ventes des produits manufacturés augmentent légèrement en février

*Avertissement : L'évolution des ventes du commerce de détail ne reflète pas celle de la consommation totale des ménages qui comprend d'autres postes tels que la santé, l'éducation et les loyers.*

En février, les ventes du commerce de détail sont en très légère progression (+0,2 %) par rapport à janvier (données en volume CVS-CJO), pour le deuxième mois consécutif (+0,3 % par rapport à décembre). Les ventes de produits manufacturés enregistrent une augmentation par rapport à janvier (+0,5 % après -0,7 %) avec des évolutions contrastées selon les secteurs : notamment, les ventes des cycles et motocycles (+8,7 %, après -16,1 %), d'automobiles neuves (+3,9 %, après -14,0 %), et optique (+3,0 %, après -0,7 %) sont en progression, alors que les secteurs matériel de sport (-3,6 %, après +1,8 %), meubles (-2,9 %, après +3,9 %) et bricolage (-2,5 %, après +0,9 %) sont en baisse. Le volume des ventes de produits alimentaires diminue très légèrement (-0,2 % après +1,6 %). Concernant les modes de distribution, les ventes des hyper/supermarchés se contractent, alors que celles des grands magasins et du petit commerce progressent (+2,3 % et +1,0 %) pour le deuxième mois consécutif.

En rapportant les trois derniers mois sur les trois précédents, le volume des ventes des produits manufacturés est stable (+0,0%), alors que celui sur les produits alimentaires est en légère augmentation (+0,4%).

#### 5.1. [Evolution par mode de distribution](#)

##### 5.1.1. Petit commerce (hors automobile)

↑ **Hausse en février par rapport au mois précédent**

+ 1,0 %

↑ **Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent**

+ 1,3 %

#### 5.2. [Evolution par produits](#)

##### 5.2.1. Alimentation

↓ **Baisse en février par rapport au mois précédent**

- 0,2 %

↑ **Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent**

+ 0,4 %

##### 5.2.2. Textile et habillement

↓ **Baisse en février par rapport au mois précédent**

- 0,3 %

↑ **Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent**

+ 2,4 %

### **5.2.3. Bricolage**

↓ Baisse en février par rapport au mois précédent

- 2,4 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 1,3 %

### **5.2.4. Automobile (neuve)**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 3,9 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 2,6 %

### **5.2.5. Electronique Grand Public**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 2,2 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 0,9 %

### **5.2.6. Parfumerie et hygiène**

↓ Baisse en février par rapport au mois précédent

- 1,2 %

↑ Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

+ 0,5 %

### **5.2.7. Meubles**

↓ Baisse en février par rapport au mois précédent

- 2,9 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 0,5 %

### **5.2.8. Pharmacie**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 0,7 %

↑ Hausse sur le trimestre achevé en janvier par rapport au trimestre précédent

+ 2,6 %

### **5.2.9. Appareils électroménagers**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 0,2 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 0,2 %

**5.2.10. Equipement automobile**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 0,3 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 0,1 %

**5.2.11. Chaussure**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 0,8 %

↑ Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

+ 2,0 %

**5.2.12. Optique**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

- 0,5 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 1,2 %

**5.2.13. Presse - Papeterie**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 1,1 %

↑ Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

+ 1,9 %

**5.2.14. Horlogerie et bijouterie**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 2,8 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 0,8 %

**5.2.15. Matériel de sport**

↓ Baisse en février par rapport au mois précédent

- 3,6 %

↓ Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

- 6,8 %

**5.2.16. Livres**

↑ Hausse en février par rapport au mois précédent

+ 1,6 %

↑ Hausse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent

+ 2,1 %

**5.2.17. Cycles et motocycles**

↑ **Hausse en février par rapport au mois précédent**

**+ 8,7 %**

↓ **Baisse sur le trimestre achevé en février par rapport au trimestre précédent**

**- 1,6 %**

## 7. Démographie des entreprises (Insee / Banque de France)

### 7.1. Créations d'entreprises – Février 2024

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7942824>

#### Légère baisse des créations d'entreprises enregistrées en février 2024

*Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées depuis le début de l'année 2023 doivent être interprétées avec une grande prudence. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Toutefois, l'effet de ce changement sur la mesure du volume annuel des créations d'entreprises est globalement limité*

En février 2024, le nombre total de créations d'entreprises, tous types d'entreprises confondus, baisse légèrement sur un mois (-0,3 % après +2,6 % en janvier, en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables), du fait d'un recul des créations d'entreprises classiques (-0,9 % après +2,8 %). Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont quant à elles quasi stables (+0,1 % après +2,4 %). En données brutes, le nombre total d'entreprises créées sur les douze derniers mois (mars 2023 à février 2024) augmente de 2,8 % par rapport à celui des mêmes mois un an plus tôt (mars 2022 à février 2023).

↓ - 0,3 % y compris les demandes de créations en micro-entrepreneur en février 2024 par rapport au mois précédent (données CVS-CJO), soit 93 594 entreprises.

Part dans l'ensemble des créations en %			
	Décembre 2023	Janvier 2024	Février 2024
<b>Forme sociétaire</b>	30,2	24,5	26,1
<b>Entreprises individuelles classiques</b>	11,3	11,1	10,7
<b>Micro-entrepreneurs</b>	58,5	64,4	63,3

#### Net repli des créations sur un mois dans l'enseignement, la santé et l'action sociale

En février 2024, en données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables, les créations d'entreprises diminuent nettement dans l'enseignement, la santé, l'action sociale (-5,1 % après +1,5 %).

Elles baissent de nouveau dans les transports et entreposage (-2,6 % après -0,5 %), et se replient partiellement dans les activités financières et d'assurance (-6,4 % après +14,0 %). À l'inverse, elles continuent d'augmenter dans le soutien aux entreprises (+1,5 % après +0,9 %) et dans la construction (+2,8 % après +1,3 %), et se redressent dans les activités immobilières (+4,0 % après -4,9 %).

#### Forte hausse des créations au cours des trois derniers mois

En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées de décembre 2023 à février 2024 augmente fortement par rapport aux mêmes mois un an auparavant (+9,9 %). Cette hausse est portée par le dynamisme des créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur (+12,8 %), des entreprises individuelles classiques (+12,5 %) et des sociétés (+2,7 %) par rapport à la même période un an plus tôt, marquée par une nette baisse début 2023.

Sur cette période, le secteur des transports et entreposage est celui qui contribue le plus à la hausse (+5 000 créations par rapport aux mêmes mois un an auparavant, soit une contribution\* de +1,9 point). Au sein de ce secteur, la hausse est notamment due aux créations dans les « autres activités de poste et de courrier » (+3 300 créations au cours des trois derniers mois), qui comprennent notamment la livraison à domicile.

*\*La contribution d'un secteur à l'évolution d'ensemble est l'évolution observée dans ce secteur, pondérée par le poids relatif du secteur dans l'ensemble.*

### Augmentation des créations sur les douze derniers mois

En données brutes, le nombre total d'entreprises créées au cours des douze derniers mois (de mars 2023 à février 2024) augmente (+2,8 % en glissement annuel), du fait du micro-entrepreneuriat. En effet, les créations d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneur croissent de façon marquée (+6,7 %). À l'inverse, les créations de sociétés (-4,5 %) et d'entreprises individuelles classiques (-0,5 %) diminuent.

Créations d'entreprises				
	Glissement annuel du cumul*		Cumul sur les 2 premiers mois de l'année 2024	Cumul sur les 2 premiers mois de l'année 2023
	sur 3 mois (%)	sur 12 mois (%)		
<b>Ensemble</b>	<b>9,9</b>	<b>2,8</b>	<b>203 346</b>	<b>173 173</b>
Forme sociétaire	2,7	-4,5	51 400	45 229
Entreprises individuelles classiques	12,5	-0,5	22 101	17 883
Micro-entrepreneurs	12,8	6,7	129 845	110 061

\*Créations d'entreprises durant les 3 ou 12 derniers mois comparées aux mêmes mois un an auparavant.



## 7.2. Défaillances d'entreprises – Février 2024

[https://www.banque-france.fr/sites/bdf\\_espaces2/files/webstat\\_pdf/DEF\\_ENT\\_2285\\_fr\\_SI\\_defaillances\\_202402\\_FR.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/bdf_espaces2/files/webstat_pdf/DEF_ENT_2285_fr_SI_defaillances_202402_FR.pdf)

### **À fin février, le nombre de défaillances poursuit son rattrapage vers la moyenne pré pandémique**

- À fin février, le nombre de défaillances cumulé sur les douze derniers mois poursuit son mouvement de rattrapage et atteint 57 798.
- Le nombre annuel de défaillances reste encore inférieur mais se rapproche de son niveau moyen tendanciel mesuré sur la période 2010-2019 (59 342), avant la pandémie de COVID-19.
- Le rattrapage observé concerne tous les secteurs de l'économie, mais de manière hétérogène. Il s'observe également pour toutes les tailles d'entreprises.
- Cette progression semble tenir à un double effet :
  - Le ralentissement actuel de l'économie, même si la croissance reste positive à 0,8 % attendu en 2024 ;
  - Le rattrapage du « retard de défaillances » observé pendant la période Covid (près de 50 000 défaillances en moins sur la période 2020-2023).

Les services publics et ceux de la Banque de France sont mobilisés auprès des entreprises en difficulté. Pour autant, la Médiation du crédit n'enregistre pas de hausse du nombre de saisines.

### **↑ Hausse sur les 12 derniers mois (février 2024) comparé au cumul des mêmes mois un an auparavant (février 2023) + 30,6 %**

+ 30,6 % pour les PME, dont :

- + 28,6 % pour les micro-entreprises (unités légales de moins de 10 personnes, et avec CA ou bilan inférieur à 2 M€ et taille indéterminée),
- + 56,1 % pour les TPE (unités légales de moins de 20 salariés, qui ne sont pas des microentreprises, et avec un CA ou un bilan inférieur à 10 M€),
- + 55,2 % pour les petites entreprises (unités légales de moins de 50 salariés, qui ne sont ni des microentreprises, ni des TPE, et avec un CA ou un bilan inférieur à 10 M€),
- + 61,5 % pour les moyennes entreprises (unités légales de moins de 250 salariés, qui ne sont ni des microentreprises, ni des TPE, ni des PE, et avec un CA inférieur à 50 M€ ou un total de bilan inférieur à 43 M€).

### **↓ En baisse sur les 12 derniers mois (février 2024) comparé à la moyenne 2010-2019 - 2,6 %**

## 8. Financement des entreprises – Janvier 2024 (Banque de France)

<https://www.banque-france.fr/fr/statistiques/financement-des-entreprises-jan-2024>

### **Le crédit bancaire aux SNF évolue de façon différenciée suivant le type d'entreprise ou l'objet du crédit mais reste globalement en hausse sur un an**

- Les crédits à l'investissement aux sociétés non financières (SNF) continuent de progresser à un rythme soutenu (taux de croissance de l'encours de +4,1 % en glissement annuel, après +4,4 % en décembre 2023), portés notamment par la composante équipement (+4,5 % en janvier après 4,8 % en décembre). À l'inverse l'encours de crédits de trésorerie poursuit sa contraction (-7,4 % après -6,2 % en décembre) compte tenu de remboursements qui excèdent toujours la production de nouveaux crédits. Au total, la croissance des encours de crédits bancaires aux SNF est de plus de 17 milliards, soit +1,3 %, sur un an en janvier 2024.
- En janvier 2024, le taux d'intérêt des nouveaux crédits aux SNF diminue un peu pour atteindre 4,73 % (après 4,80 % en décembre 2023).
- Le financement sous forme de titres de dette des SNF se modère en janvier (+0,7 % sur un an, après +1,5 % en décembre) et son coût (toutes maturités confondues) augmente un peu (3,47 %, après 3,34 % en décembre), tout en restant inférieur au coût moyen de l'endettement bancaire.

#### **Crédits bancaires par taille de SNF :**

- En janvier 2024, la croissance du crédit ralentit pour toutes les tailles d'entreprises : +1,4 % pour les PME (après +1,8 % en décembre), +1,7 % pour les ETI (après +2,3 %) et -3,8 % pour les GE (après -1,7 %). La dynamique des encours des GE est notamment portée par le désendettement d'un grand groupe.
- Au sein des PME, les crédits aux seules microentreprises croissent en revanche sur un an (+7,1 %).

#### **Crédits bancaires par secteur :**

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+9,5 %), pour les activités immobilières (+4,3 %) et l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,6 %). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-5,6 %) et le secteur hébergement-restauration (-2,4 %).
- Par rapport à son niveau de janvier 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-4,0 %), mais il croît pour le sous-secteur de la promotion immobilière (+5,0 %).

## 9. Accès des entreprises au crédit - Quatrième trimestre 2023 (Banque de France)

<https://www.banque-france.fr/fr/statistiques/acces-des-entreprises-au-credit-2023t4-2023t4>

*La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME et 500 ETI ont répondu, les données sur les TPE ont été exclues de la publication ce trimestre en raison de la trop petite taille de l'échantillon exploitable. N.B. : seuls les crédits bancaires sont considérés ici ; les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.*

### **Le taux d'obtention de crédits demeure élevé pour les PME et les ETI**

- La proportion de PME ayant sollicité de nouveaux crédits est globalement stable au T4 2023, celle des ETI ayant demandé des crédits d'investissement se redresse, alors qu'elle baisse au contraire pour les crédits de trésorerie.

- Le taux d'obtention de crédits s'améliore pour les PME et les crédits d'investissement aux ETI.
- La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit reflue légèrement par rapport au trimestre passé.

### **Nouveaux crédits d'investissement**

- La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits demeure stable à 19 % au T4 2023 pour les PME, en augmentation de 2 points pour les ETI qui sont 28 % à avoir fait une demande de crédit d'investissement.
- Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits remontent pour les deux catégories d'entreprises, retrouvant des niveaux très élevés : 96 % des PME et 99 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75.

### **Nouveaux crédits de trésorerie**

- La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 3) est stable à un niveau bas pour les PME et en diminution de 3 points pour les ETI à 6 %.
- Le taux d'obtention pour ce type de crédit augmente légèrement pour les PME, 86 % des entreprises ayant obtenu leur crédit en totalité ou à plus de 75 %. Il diminue de 3 points pour les ETI, tout en demeurant à un niveau élevé (90 %).

### **1 - Lignes de crédit**

*Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année.*

- Les demandes demeurent stables pour les PME, un tiers des entreprises ayant fait une demande au cours des 12 derniers mois. En légère augmentation, 48 % des ETI ont fait une demande au cours des 12 derniers mois.
- Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), à plus de 95 % des cas pour les PME et les ETI.
- 55 % des PME ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, une proportion en hausse de 2 points par rapport à celle du trimestre précédent. 61 % des ETI ont tiré sur leurs lignes de crédit, ce qui représente une baisse de 3 points par rapport au T3 2023.

### **2 - Obtention de nouveaux crédits d'équipement**

*Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.*

Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé pour toutes les tailles d'entreprises malgré un petit recul : 91 % des PME et 90 % des ETI ayant sollicité ce type de crédit l'ont obtenu (entièrement ou à plus de 75 %).

### **3 - Evolution du coût du crédit**

- Au T4 2023, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût global du crédit par rapport à leurs précédentes demandes de crédit diminue par rapport au trimestre précédent pour les PME et les ETI.
- 40% des PME et 28% des ETI indiquent que leurs conditions de crédit sont restées stables ou ont baissé par rapport au trimestre précédent.

### **4 - Autocensure**

*Un comportement d'autocensure désigne une situation où une entreprise ne sollicite pas de nouveau crédit bancaire car elle anticipe un refus des banques.*

Au cours du dernier trimestre, ce phénomène reste marginal : moins de 2 % des entreprises déclarent un comportement d'autocensure pour expliquer leur absence de demande de crédit de trésorerie ou d'investissement.